

PLAN D'ACTION 2024-2025

CONTEXTE

C'est dans un contexte de grands changements que le Conseil d'administration présente son plan d'action pour l'année 2024-2025.

Connaissant une croissance fulgurante depuis quelques années, le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais devait tenir d'importantes réflexions concernant sa structure actuelle. Une refonte majeure de la gouvernance et de la gestion ainsi qu'une réécriture des statuts nous sont apparues incontournables. Cette volonté de moderniser l'organisation se retrouve au cœur de quatre (4) grands axes qui ont été ciblés ainsi que les objectifs et moyens retenus pour y parvenir.

Pour le SEO, organisation en développement, des éléments importants restent encore à définir collectivement afin de rejoindre chacun de nos membres. En somme, nous demeurons convaincus que ces transformations amélioreront la fluidité du travail et des communications internes, permettant ultimement de mieux répondre aux besoins des enseignantes et enseignants.

ENJEUX

Au moment d'écrire ces lignes, le SEO, fort d'une mobilisation historique au sortir de la récente ronde de négociation, doit composer avec un essoufflement marqué chez ses membres. Nous devons nous assurer que les gains obtenus dans cette nouvelle Entente soient respectés et appliqués dans les règles de l'art. La toile de fond de ce plan d'action sera imprégnée des couleurs de la nouvelle Convention collective. De surcroît, plusieurs éléments sont à surveiller attentivement, notamment le mécanisme de composition de la classe et l'organisation des SASAF.

Nous devons, de plus, tenir compte de la conjoncture politique actuelle non édifiante, d'un gouvernement qui persiste et signe en multipliant les occasions de mettre à mal le rôle des syndicats dans l'espace public. La montée en flèche des attaques qui portent brutalement atteinte aux valeurs fondamentales de démocratie, d'égalité et de tolérance que nous défendons, nous exhorte à démontrer à nos membres, plus que jamais, la place essentielle d'un syndicalisme de luttes et de combats collectifs où nous souhaitons les voir prendre une part active aux débats, aux décisions et aux actions.

En nos rangs, les membres s'interrogent parfois du travail du syndicat. Le SEO n'est pas une créature désincarnée ou encore toute puissante.

Il importe donc de mettre en place des moyens qui permettront aux membres de s'informer, de comprendre leur rôle au sein de l'organisation et de passer à l'action individuellement et collectivement.

La violence subie au quotidien par les enseignantes et les enseignants persiste dans nos milieux. À ce jour, cet enjeu majeur compte toujours parmi nos grandes préoccupations. Les représentations et pourparlers avec les employeurs se poursuivront, et des stratégies devront être mises de l'avant afin de conduire les membres à dénoncer systématiquement, par écrit, toute situation vécue. Ces traces écrites sont essentielles pour appuyer nos interventions.

La pénurie de personnel demeure également un enjeu préoccupant pour le SEO puisqu'elle apporte encore son lot de défis. Les nombreuses embauches, nécessaires pour compenser au manque de personnel qualifié, implique une augmentation des besoins des membres syndiqués ayant des profils très variés et ce, pour tous les secteurs confondus. De plus, le roulement de personnel, vécu au siège social des trois centres de services scolaires, génère autant de défis pour la collaboration entre le syndicat et les employeurs.

Par ailleurs, la présence prépondérante des médias sociaux dans nos vies personnelle et professionnelle s'avère indéniable. Conscient de ses inconvénients mais aussi de ses avantages, le SEO explorera différents moyens de communication afin d'éviter que ses membres se réfèrent à de fausses informations. Les membres doivent disposer d'informations justes et pertinentes pour faire valoir leurs droits et participer à la vie du SEO.

Bien que l'avenir nous réserve inévitablement son lot de surprises et de nombreux défis, le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais pourra s'appuyer sur sa vision et son plan d'action afin de poursuivre son développement tout en s'assurant de veiller aux besoins de ses membres.

Conscient que tous les jours, les enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle membres du SEO tentent de communiquer leur passion et de créer une société juste pour demain, nos priorités demeurent les mêmes : défendre toutes les enseignantes et tous les enseignants, améliorer nos conditions de travail, respecter notre autonomie professionnelle et valoriser notre profession.



AXE 1 DES MEMBRES INFORMÉS POUR UNE LUTTE COLLECTIVE

Le SEO c'est tout près de 10 000 personnes salariées issus des centres de services au Cœur-des-Vallées, des Draveurs et des Portages de l'Outaouais. Les membres doivent développer leur réflexe « d'auto-défense » en s'intéressant à la vie syndicale de leur organisation. Ils doivent connaître leurs droits, comprendre quand et comment prendre la parole et s'impliquer. Les changements de culture dans les milieux s'opèrent notamment par les membres. Il importe donc de les outiller en leur fournissant tout d'abord une information de qualité et accessible.

a) Développer un sentiment d'appartenance au SEO

- Revoir l'identité visuelle du SEO et en faire la promotion;
- Organiser des activités sociales et des événements pour encourager le réseautage entre les enseignantes et les enseignants;
- Faire davantage connaître aux membres la structure syndicale locale et fédérative.

b) Communiquer de façon optimale avec les membres

- Informer les membres de leurs droits et des enjeux actuels dans nos divers médias;
- Relancer le Synchronique en version numérique;
- Doter le SEO d'une stratégie et d'un plan de communication pour un meilleur positionnement auprès des membres et des autres parties prenantes;
- Vulgariser nos différentes communications afin qu'elles soient accessibles aux membres;
- Diffuser davantage les décisions prises dans les instances locales et fédératives et le travail accompli par les différents comités;
- Mettre en place des consultations plus fréquentes et plus efficaces pour obtenir une meilleure rétroaction des membres sur les enjeux importants.

c) Rendre les événements et les instances plus accessibles

- Faire une grande réflexion sur le mode des assemblées en tenant compte de nos expériences et des besoins de nos membres;
- Peaufiner les procédures d'assemblées et créer un outil pour faciliter la compréhension de celles-ci;
- Publiciser davantage les instances afin d'encourager la participation de nouveaux membres et créer une relève syndicale;
- Travailler à maintenir un climat sain dans nos instances.

AXE 2 UN SOUTIEN AU QUOTIDIEN

Le SEO se distingue dans l'efficacité de ses interventions auprès des différents employeurs. La croissance amène des demandes grandissantes. L'ajout d'employés conseils à l'équipe permanente contribuera à répondre de façon plus efficace aux besoins des membres et permettra aux élus d'assumer leur rôle politique en étant plus présents auprès des membres.

a) Faciliter le travail des personnes déléguées

- Améliorer la circulation de l'information au sein des équipes syndicales;
- Communiquer régulièrement avec elles;
- Créer des outils accessibles et vulgarisés afin qu'ils puissent plus facilement informer leurs collègues;
- Valoriser le travail des personnes déléguées.

b) Augmenter l'offre de formation

- Consulter les personnes déléguées et les membres pour connaître les besoins dans les différents milieux;
- Mettre en place un mécanisme de rétroaction pour mieux comprendre les besoins;
- Créer et animer de nouvelles formations et mettre à jour celles existantes.

c) Accroître la présence des élus politiques auprès des membres et de la communauté

- Créer des outils communs pour les visites d'établissement;
- Créer des occasions pour interagir avec les membres;
- Visiter les étudiants à la formation des maîtres pour leur partager la mission du SEO;
- S'adjoindre d'employés conseils en relations du travail pour soutenir les élus.

d) Accompagner et outiller les membres pour qu'ils développent leurs réflexes syndicaux et leur autonomie quant à la protection de leurs droits et de leurs conditions de travail

- Offrir des sessions de formations syndicales;
- Développer et mettre à la disposition des membres de la documentation sur la protection de leurs droits et de leurs conditions de travail;
- Visiter les établissements pour répondre aux besoins des équipes et pour les accompagner dans leur vie syndicale.

AXE 3 NOUS CONCENTRER SUR LES ENJEUX DE CHACUN DES SECTEURS, DES CHAMPS ET DES DOSSIERS

- **Précolaire** : Former un groupe de travail et collecte d'informations sur les enjeux liés au manque ou à l'absence de services et de classes spécialisées. Intervenir auprès des employeurs afin de faire respecter la convention collective.
- **Primaire et secondaire** : Outiller les membres pour une meilleure compréhension de la tâche et le respect de celle-ci. Être à l'affût de l'intégration des élèves à risque et HDAA et du calcul des cohortes en ce qui concerne le mécanisme de composition de la classe.
- **Spécialistes** : Être à l'affût de la mise en place des nouveaux éléments de la convention collective et faire les représentations nécessaires auprès des employeurs afin que les droits de ces membres soient respectés.
- **EDA** : Accompagner des enseignantes et enseignants touchés par la modification du financement en francisation. Veiller au respect du mécanisme d'octroi de postes.
- **FP** : Veiller au respect du mécanisme d'octroi de postes et de la mise en place des nouvelles dispositions nationales.
- **SASAF** : S'assurer que les centres de services scolaires respectent leurs obligations pour une meilleure organisation des services. Dans ce sens faire une collecte d'informations auprès des membres et en analyser les résultats.

- **EHDAA** : Assurer une vigie au sujet de l'identification, du classement des élèves et de l'intégration en classe ordinaire. Faire les représentations nécessaires auprès des employeurs afin de les inciter à tenir compte de l'opinion et de l'expertise des enseignantes et enseignants lors des recommandations de classement des élèves.
- **Santé et sécurité au travail** : Assurer une vigie et informer les membres sur les impacts du projet de loi 47 visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel. Représenter les membres qui vivent des représailles de ce projet de loi. Inciter les enseignantes et enseignants à remplir systématiquement le formulaire de déclaration d'événement à caractère violent lorsqu'ils vivent une telle situation. Faire les représentations auprès des CSS afin de rendre le formulaire plus accessible.
- **Santé mentale du personnel enseignant** : Débuter des travaux en collaboration avec la FAE afin d'implanter une démarche collaborative sur l'organisation et la santé au travail.
- **Assurance collective** : Informer les membres en ce qui concerne le renouvellement du contrat annuel avec l'assureur et la nouvelle disposition nationale qui prévoit une contribution de l'employeur au régime d'assurance maladie.
- **Retraite** : Transmettre l'information aux enseignantes et enseignants en ce qui concerne les nouvelles dispositions nationales du régime de mise à la retraite de façon progressive.

AXE 4 MODERNISATION ET CAPACITÉ DE L'ORGANISATION

Cet axe se veut au service des trois autres. Ainsi, les ressources matérielles, financières et humaines doivent être bien planifiées. En modernisant et en assurant la capacité du SEO à moyen et à long terme nous pourrions nous assurer de pouvoir mener à terme les différents projets.

a) Obtenir les informations pertinentes à jour sur nos membres

- Mettre à jour l'information sur nos membres en collaboration avec les CSS;
- Utiliser des outils technologiques plus performants;
- Doter le SEO d'un nouveau site web fonctionnel;
- Revoir l'ensemble de la gouvernance et réécrire les statuts.

b) S'assurer d'avoir une capacité organisationnelle et des ressources adéquates

- S'adjoindre de personnes conseillères :
 - Deux en relations de travail
 - Une en communications;
- Créer les conditions optimums pour faciliter l'intégration des personnes conseillères afin qu'elles apprivoisent la structure du SEO ainsi que son fonctionnement;
- Sensibiliser les membres sur l'offre de service des personnes conseillères.

c) Développer et mettre en œuvre de nouvelles méthodes de travail efficaces

- Revoir et faire la mise à jour des politiques et en créer de nouvelles qui répondent à la nouvelle réalité de l'organisation;
- Créer et rédiger des règlements pour encadrer certains éléments des statuts;
- Consolider et optimiser les fonctions administratives ainsi que le soutien aux opérations de la gouvernance.